

Communiqué de presse
Berne, le 3 novembre 2015

Le Conseil fédéral doit préserver la flexibilité du marché du travail et non la saper

La flexibilité du marché du travail est l'un des principaux avantages compétitifs de l'économie suisse. Et pourtant, le Conseil fédéral continue de miser sur l'introduction de surréglementations inutiles que ce soit en matière de mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, de quotas de femmes ou encore d'égalité des salaires. L'Union suisse des arts et métiers usam appelle le Gouvernement à s'engager pour l'économie et l'emploi au lieu de saper la flexibilité du marché du travail.

Pour l'économie suisse, la flexibilité du marché du travail revêt une importance cruciale. Trop d'interventions étatiques bloquent le système. Au lieu de pouvoir se développer, maintenir les emplois existants et en créer de nouveaux, les entreprises voient leur compétitivité étranglée par les interventions de l'Etat. D'où le refus populaire d'autant plus massif des atteintes à la flexibilité du marché du travail que représentaient l'initiative 1:12 ou l'initiative sur les salaires minimums.

Pour l'Union suisse des arts et métiers usam, il est inacceptable que le Gouvernement lui-même continue de miser sur l'introduction de nouvelles surréglementations inutiles. L'usam demande au Conseil fédéral de préserver la flexibilité du marché du travail au lieu de la saper. Les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, pleinement suffisantes et efficaces, ne nécessitent aucune nouvelle réglementation ni compétences étatiques supplémentaires.

Dans les petites et moyennes entreprises, les femmes sont très bien représentées dans les positions dirigeantes et dans une proportion supérieure par rapport au reste de l'économie. Cela est possible grâce à la flexibilité et au dialogue vécu au quotidien que permettent les structures PME. Des quotas de femmes fixés par l'Etat ou une police des salaires visant à contrôler les salaires des hommes et des femmes entravent les femmes au lieu de les soutenir. En faisant de telles propositions, le Gouvernement sacrifie le marché du travail libéral sur l'autel de la surréglementation étatique.

Enfin, l'usam appelle le Conseil fédéral à anticiper les développements intervenant sur le marché du travail moderne. Cela nécessite notamment une mise en œuvre favorable à l'économie de l'initiative contre l'immigration de masse. En l'occurrence, on ne tire notamment pas profit de la marge de manœuvre disponible concernant le contingentement inutile proposé pour les séjours de courte durée dès quatre mois.

Dans le contexte du franc fort, le marché du travail flexible, l'un de nos facteurs d'attrait encore essentiel aujourd'hui, doit absolument être renforcé. L'usam exige du Conseil fédéral qu'il le préserve et renonce à l'introduction de réglementations supplémentaires inutiles.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Dieter Kläy, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 207 63 22

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME